

Denis Childs positive la finance chez Société Générale CIB

Son équipe aide les clients de la banque à mener des projets aux impacts environnementaux et sociaux vertueux.

PAR FLORENT LE QUINTREC

Depuis près de 15 ans, Denis Childs s'efforce de redorer le blason de la finance. Ce pur produit de la Société Générale dirige l'activité de conseil environnemental et social et de la finance à impact positif de la banque depuis 2008. Précurseur dans cette pratique, il a pour mission de « mettre en avant ce que les clients font de bien ».

Son activité remonte au début des années 2000, lorsque les grandes banques internationales ont élaboré les principes de l'Equateur,

une initiative visant à prendre en compte des critères environnementaux, sociaux et de développement dans les financements de projets, selon les standards de la Banque mondiale. La banque de financement et d'investissement de la Société Générale décide alors en 2005 de constituer une équipe d'analyse et de conseil environnemental et social (E&S), placée au front-office, afin d'évaluer et de gérer les risques qu'induisent les projets de ses clients dans ces domaines, dans le cadre de transactions financières avec la banque. « Nos équipes sont composées d'ingénieurs de terrain avec des compétences dans différentes régions du monde et sur différents types de projets. Car l'exploitation d'une mine n'implique pas les mêmes risques environnementaux et sociaux que l'exploitation d'un champ pétrolier ou la construction d'une ferme éolienne, expose Denis Childs. Nous avons intégré à cette équipe des financiers qui maîtrisent les financements de projet. »

L'équipe dédiée à l'analyse de ces transactions compte quatre personnes et est menée par Céline Houdin. « Nous appuyons notre analyse sur l'information disponible, comme les rapports

de consultants, les études d'impact ou même des visites de sites, explique-t-elle. L'objectif est ensuite de proposer aux clients des mesures correctrices permettant de mettre les projets en conformité avec les standards E&S que nous visons, et de minimiser le risque de crédit et de réputation pour la banque. » Par exemple, pour un projet d'exploitation d'un champ pétrolier, si la gestion de l'environnement prévue par le client n'est pas conforme aux critères de l'équipe, des mesures correctrices sont prévues dans la documentation de crédit, engageant dès lors le client à améliorer la situation.

Précurseur

Au fur et à mesure, l'activité se développe au-delà du *project finance* et couvre toutes les transactions impliquant des problématiques E&S. A partir de 2010, Denis Childs porte le projet de la Société Générale d'étendre l'analyse E&S à toutes les activités de la banque. « Ce développement a fait l'objet d'une directive propre au groupe, avec la définition de 14 politiques sectorielles qui touchent aux transactions mais aussi aux activités des clients, relate-t-il.

Nous intervenons sur les secteurs jugés les plus sensibles, comme le nucléaire, la production d'huile de palme ou les centrales électriques. »

Quatre personnes, dont la responsable Carine Farcouli, sont chargées d'identifier et d'analyser les entreprises sous l'angle de leurs opportunités et de leurs risques environnementaux et sociaux. « Notre mission est d'accompagner les responsables commerciaux pour faire l'analyse clients avant la mise en place d'une relation d'affaires, détaille Carine Farcouli. Et pendant toute la durée de la relation, nous analysons en détail la politique du client, ses rapports RSE, etc. Nous faisons un peu comme les agences de notation extra-financière. » Ce travail fait partie intégrante de la décision de la banque de maintenir ou non la relation avec le client. Si les mesures correctrices proposées par la banque ne sont pas suffisamment appliquées par le client, la Société Générale se réserve alors le droit de mettre un terme à la relation d'affaires,

Son parcours

Denis Childs.

Titulaire d'une maîtrise de droit et d'un DESS de gestion bancaire.

1978 : entrée à la Société Générale au sein du réseau France.

1981 : entrée à la Société Générale CIB (SG CIB) en charge du développement du département financement export.

1993 : création de la ligne-métier mondiale financement du négoce de matières premières agricoles, à laquelle s'ajoutent ensuite financement de projet minier, puis pétrole et gaz chez SG CIB.

2007 : responsable mondial du financement ressources naturelles & énergie chez SG CIB.

2008 : responsable du conseil environnemental et social et de la finance à impact positif chez SG CIB.



L'équipe



De gauche à droite

Raphael Vialat,
conseil E&S* - Clients

Valentine Stichelbaut,
conseil E&S* - Clients

Benoit Chappert,
conseil E&S* -
Transactions

Domitille Moulas,
structuration
« impact positif »

Céline Houdin,
responsable conseil
E&S* - Transactions

Sara Muller, conseil
E&S* - Transactions

Denis Childs,
responsable du conseil
environnemental et
social et de la finance
à impact positif

Carine Farcouli,
responsable conseil
E&S* - Clients

Benjamin Cornet,
conseil E&S* -
Transactions

Sandrine Enguehard,
responsable
structuration
« impact positif »

Cécile Couvent,
conseil E&S* - Clients

Chloé Levy,
structuration
« impact positif »

Sonia Essobmadje,
responsable recherche
et développement
- Financements à
impacts positifs

**Environnemental
et social.*

« Nous mettons en avant ce que les clients font de bien »

d'exiger un remboursement anticipé des prêts ou de bloquer le tirage d'une ligne de crédit.

Forte de cette expérience et toujours moteur dans le développement d'une finance plus vertueuse, l'équipe de Denis Childs a mis en place à partir de 2011 un répertoire de clients « finance à impact positif » (*positive impact finance*). Concept dont la Société Générale est à l'origine, la finance à impact positif se caractérise par le financement de toute activité produisant un impact positif sur l'économie des pays les plus pauvres, les besoins de base des populations ou l'environnement, tout en veillant à la bonne gestion des impacts négatifs. « Cette notion de 'positive impact' a été reprise fin 2015 par les Nations unies au sein de l'Unep-FI (United Nations Environmental Program – Financial Initiative) qui a publié un 'positive impact manifesto' fixant un programme de travail pour le secteur financier. Elle a ensuite défini les 'principles for positive impact' qui ont été officiellement lancés en janvier dernier à Paris », retrace Denis Childs. Ces principes définissent la finance à impact positif comme toute activité financière délivrant une contribution positive à un ou plusieurs des trois piliers du développement durable (économie, environnement et social), dès lors que les impacts négatifs sur l'un de ses piliers ont été identifiés et réduits. Ils promeuvent également la mise en place de *process* et d'outils permettant l'examen de ces impacts positifs, leur transparence et leur mesure.

Désireuse de montrer l'exemple, la Société Générale s'est engagée lors de la COP 21 à s'aligner sur le scénario 2 degrés de l'Agence internationale de l'environnement. Denis Childs pilote cette politique de la banque qui met

l'accent sur la réduction de son exposition aux activités liées au charbon.

Pour faire bénéficier clients et investisseurs de son expertise environnementale et sociale, la banque a ajouté aux prérogatives de Denis Childs une activité de structuration de produits financiers « *positive impact* », conduite par Sandrine Enguehard et ses deux collaborateurs. Pour compte propre d'abord, via l'émission de deux obligations « à impact positif » en novembre 2015 et septembre 2016 pour 500 millions d'euros chacune, servant à financer des projets sélectionnés. Une première mondiale. « A ce jour, la thématique retenue pour ces obligations est la lutte contre le changement climatique », souligne Sandrine Enguehard. Nous sélectionnons les projets identifiés par l'équipe Conseil E&S Transactions correspondant à cette thématique et nous définissons les indicateurs de performance ainsi que les niveaux d'assurance répondant aux attentes des investisseurs. » Dans la même logique, la Société Générale émet également des « *positive impact notes* » à destination des clients particuliers de son réseau. Plus de 100 millions d'euros ont déjà été souscrits. Les projets financés via ces différents outils sont validés par EY et Vigeo.

Si les obligations à impact positif n'ont été émises que par la banque elle-même pour l'instant, l'équipe structuration compte déjà plus de 20 *green bonds* placés pour le compte de clients, dont l'Etat français. Pionnière dans le développement de la finance à impact positif, l'équipe de Denis Childs ne compte pas s'arrêter là et étudie déjà d'autres émissions à impact positif qui pourraient se distinguer des précédentes. ■